

RESPONSABLE de l'Espace Jeunes de LABASTIDETTE / OFFRE D'EMPLOI

Candidatures : lettre de motivation et CV à envoyer à Bastien CAPPELLETTI - Délégué Général par mail à l'adresse : social@foyersruraux3165.org avant le 15 mai 2025

La Fédération des Foyers Ruraux de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées est une fédération d'éducation populaire qui regroupe 130 associations en milieu rural et péri-urbain et gère des ACM sur les deux départements.

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Délégué Général, la mission du Responsable de l'Espace Jeunes est la gestion de la structure jeunesse de LABASTIDETTE composée de trois axes répartis selon les tâches suivantes :

ADMINISTRATIVES :

- 1- Réalise les tâches administratives en lien avec le fonctionnement (inscriptions, facturation, comptabilité, CAF, CD, SDJES...)
- 2- Gère le budget de la structure
- 3- Rédige, Anime et assure le suivi de projets et bilans (Comité de pilotage, évaluation de projet...)
- 4- Elabore en lien avec la coordination Jeunesse 31 les demandes de subventions spécifiques et assure le suivi de celles-ci.
- 5- Participe au recrutement des professionnels (CDI, CDD, Contrats aidés) sous la direction du DG, a une délégation pour le recrutement de CEE si nécessaire.

PEDAGOGIQUES

- 1- Met en œuvre le projet éducatif au travers du projet pédagogique
- 2- Coordonne et contrôle les programmes d'actions en lien avec les équipes
- 3- Réalise le bilan pédagogique pour les institutions CAF, Conseil Départemental, Collectivités, SDJES, Copil Locaux...
- 4- Anime et coordonne le volet pédagogique avec les équipes. Il est responsable du respect des cadres réglementaires en vigueur.
- 5- Est ressource sur les questions de réglementation, législation concernant les activités pratiquées
- 6- Accompagne une équipe sur les projets de la structure (un ou deux animatrices-eurs)
- 7- Propose et anime des projets d'animation et d'activité auprès du public accueilli.

DE REPRESENTATIVITE

- 1- Participe au comité de pilotages locaux
- 2- Assure la communication de la structure
- 3- Recherche de nouveaux financements
- 4- Anime et pilote diverses réunions : équipe animation, intervenants...
- 5- Travailler en collaboration avec les autres structures pilotées par la Fédération (échange de pratique, compte-rendu, Évènements...)
- 6- Est identifié comme un partenaire auprès des institutions et des associations locales et assurer le lien avec la Fédération
- 7- Contribue au réseau associatif en local
- 8- Participe à des projets inter-associatif sur le territoire
- 9- Anime le partenariat avec l'association locale signataire de la convention avec la commune

Prérequis :

Niveau d'étude et diplôme : BPJEPS LTP ou avec option Direction d'ACM, Licence professionnelle Animation ou diplômes équivalents permettant la direction d'ACM

Expérience : 2 ans sur un poste similaire.

Contraintes : déplacements liés à l'activité de l'espace jeunes (permis B obligatoire), travail en soirée et le week-end (ouverture le samedi).

Type de contrat : CDI temps plein / Temps de travail : Modulation du temps de travail / Rémunération : groupe D de la convention collective Eclat (ex animation), coefficient 305, salaire brut de base : 2 160,59€. **Embauche : 1er juin 2025**

